

Et si le mariage homo c'était l'intérêt des enfants ?

écrit par Christine Tasin | 19 novembre 2012



Pour apporter une pierre de plus au débat, à lire, les arguments d'Armand

Qu'un enfant soit adopté par des hétéros ou des homos, dans les deux cas, il recherchera ses géniteurs, rien de changé. Et cela ne change pas le nombre d'enfants adoptés, on ne va pas en fabriquer spécialement pour répondre à la demande!!

D'autre part, l'adoption étant ouverte aux célibataires, il y a longtemps que les homos qui le désirent ont adopté un enfant. Le problème est juridique: actuellement, un seul des parents est reconnu par l'administration et c'est là que sont les difficultés. Si l'adoptant meurt, l'autre parent ne peut pas garder l'enfant même s'il a participé à sa vie pendant cinq ou dix ans, c'est carrément odieux. Si le non reconnu meurt, l'enfant n'a pas droit à son héritage et si le testament le fait héritier, il devra payer le racket de droits abusifs.

Enfin, les témoignages de gens élevés par des homos ne sont pas négatifs, pas plus qu'avec les couples hétéros.

Armand